



## Wickramasingam Kirthana, Mauron Pierre

Etat des lieux sur l'aide apportée par les associations contre la pauvreté et rôle du canton

Cosignataires : 0

Réception au SGC : 14.04.21

Transmission au CE : \*16.04.21

### Dépôt et développement

Depuis le printemps dernier, la crise sanitaire expose en plein jour la situation des plus démunis de notre canton. Souvent invisible, la pauvreté est mise en lumière au travers de files de centaines de personnes en attente d'une distribution de nourriture et de biens de première nécessité, que ce soit à Fribourg, Bulle ou Romont. Aujourd'hui, les médias se font régulièrement le relais de cette situation intolérable, symptôme de la crise sociale qui suit la crise sanitaire. Cette image très dure reflète la brutalité de la précarité à laquelle une partie toujours plus grande de la population fribourgeoise est jetée : perte d'emploi ou de logement, salaire réduit, baisse de revenu en raison des RHT, etc. Pour de multiples raisons, des personnes, des familles se retrouvent sans ressources suffisantes pour satisfaire les besoins les plus urgents tels que se nourrir, s'habiller et se loger convenablement.

Récemment, 74 associations se sont organisées et ont déposé un Manifeste pour la dignité dans le canton de Fribourg dans le but d'alerter les autorités et de demander des moyens d'action plus importants.

De nombreux bénévoles, une forte mobilisation des associations, des appels aux dons et à la générosité de citoyennes et de citoyens pour récolter de la marchandise : la population du canton de Fribourg prend le relais face à un filet social manifestement insuffisant, réagissant dans l'urgence. N'est-ce pas une tâche de l'Etat de permettre à chacune et chacun de vivre dignement ? Cette crise ne démontre-elle pas la faillite de l'Etat face à la pauvreté dans notre canton qui ne fait qu'augmenter ? Ou nous trouvons-nous dans une situation où les personnes en situation de précarité n'osent pas demander l'aide à laquelle elles auraient droit ?

Face à ce constat, et après avoir rendu un rapport remarquable, complet et très détaillé sur la pauvreté dans le canton de Fribourg, nous souhaitons que le Conseil d'Etat expose au Grand Conseil son analyse de la situation. Il définira notamment quelle est l'aide précise fournie par ces associations et sa nécessité, quelle est la part du financement privé-public dans l'aide aux personnes en situation de précarité et si le service de l'action sociale dispose d'un monitoring régulier de la situation de pauvreté dans le canton qui lui permettrait d'ajuster son action. Nous demandons également au Conseil d'Etat de nous exposer si les mécanismes de fonctionnement pour demander l'aide sociale sont adéquats et couronnés de succès ou, au contraire, arides et peu utilisés. De même, au vu des aides apportées par les associations et autres bénévoles, n'y a-t-il pas lieu de renforcer drastiquement la stratégie cantonale pour la lutte contre la pauvreté. Le cas échéant, nous souhaiterions que le Conseil d'Etat nous transmette son plan d'action et le délai de mise œuvre.

Gardant à l'esprit que la pauvreté est un mal sournois qui frappe directement et de plein fouet de plus en plus de citoyennes et de citoyens fribourgeois, il est nécessaire de tout mettre en œuvre pour lutter efficacement et rapidement contre ce genre de mal qui gangrène notre société.

---

\* date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d'Etat (5 mois).